

Le nouveau séminaire va bientôt ouvrir ses portes grâce à vous !

Oui, pour terminer l'aménagement du séminaire

Je donne euros

Le montant est entièrement libre : il n'est pas de petite contribution.

Votre chèque est à libeller à l'ordre de l'Association Diocésaine de Lyon et à renvoyer à l'adresse suivante :

6 avenue Adolphe Max - 69321 Lyon Cedex 05

Important : déduction fiscale

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. **Par exemple, si vous donnez 100 euros, il ne vous en coûtera réellement que 34 euros.**

De la part de :

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal

Ville

Paroisse de



Église
catholique
à Lyon



Séminaire
Provincial
de Lyon • St-Irénée